



TRAVAILLER AVEC LA BDM

S'identifier sur le portail

Objectif

Donner aux bibliothèques partenaires les éléments de base pour accéder et s'identifier au portail

Démarche

1^{ère} étape : accéder au portail

Il existe plusieurs solutions pour accéder au portail de la BDM

- Saisir directement l'adresse biblio.manche.fr dans le navigateur



Ou

- Aller sur Google ou un autre moteur de recherche
 - Saisir BDM manche ou BDM 50
 - Cliquer sur le lien Bibliothèque départementale de la Manche

2^{ème} étape : l'identification

L'identification permet d'accéder à des fonctionnalités réservées aux bibliothèques (réservations, formulaires de demande ou d'inscription, etc.). Elle se fait à partir de deux éléments à saisir :

- Un n° de carte
- Un mot de passe

Construction du n° de carte :

10+ n° de bibliothèque : 10XX

Construction du mot de passe :

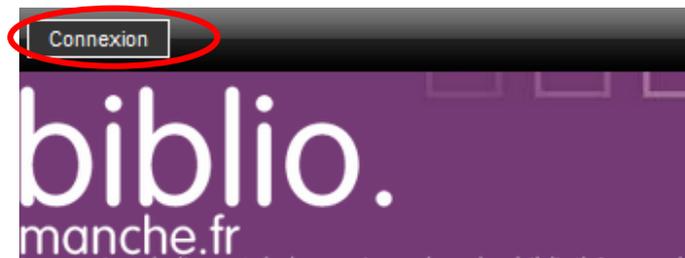
Un mot de passe est attribué à l'origine par la BDM, sous la forme :

bdp +n°de carte : bdp10XX
ou
bdm + n° de carte : bdm10XX

Il peut être modifié par la suite.

Saisie des identifiants :

- Cliquer sur le bouton « Connexion » situé en haut à gauche de l'écran.



- Saisir le N° de carte et le mot de passe dans la partie « professionnel » réservée aux bibliothèques.

Connexion

PROFESSIONNEL	PUBLIC
<input type="text" value="N° de carte"/>	<input type="text" value="Email"/>
<input type="text" value="Mot de passe"/>	<input type="text" value="Mot de passe"/>
<input type="button" value="Se connecter"/>	<input type="button" value="Se connecter"/>
🔗 Mot de passe oublié ?	

- Cliquer sur « se connecter »

Le nom de la bibliothèque apparaît en haut à gauche de l'écran et confirme que la connexion est bien établie.

En cas de perte du mot de passe :
Cliquer sur le lien « mot de passe oublié »
ou
Contacter le référent de secteur